

## **Communiqué**

### **2014 : Un pouvoir d'achat menacé !**

L'année commence avec deux réponses à des revendications fortes, portées par **Force Ouvrière** depuis deux ans :

- **La suppression de la journée de carence**
- **La suppression du timbre fiscal à 35€**, pour les recours, entre autres, devant les juridictions administratives.

Mais les débuts d'année apportent aussi régulièrement leur lot d'augmentation de tarifs et de cotisations.

L'année 2014 sera de ce point de vue un cru exceptionnel !

Alors que les fonctionnaires entament leur cinquième année consécutive sans revalorisation de la valeur du point d'indice, différentes mesures vont venir gravement amputer leur pouvoir d'achat :

- ▶ **La feuille de paye de janvier sera amputée de 0,38%**, en raison de la revalorisation des taux de cotisation retraite, conséquence des lois successives de 2010 et 2013,
- ▶ **Le relèvement des taux de TVA, de 7 à 10%** (pour la restauration collective par exemple) **et de 19,6 à 20%**.

A ces nouvelles ponctions, il faut ajouter celles relatives aux transports en commun, aux timbres postaux, à l'électricité, aux complémentaires santé, sans parler des nouvelles règles fiscales.

De son côté, l'inflation perdure autour d'un taux de 1% par an.

Dans cet environnement, avec l'emploi et les conditions de travail, l'urgence salariale est plus que jamais d'actualité.

**Pour FO Finances, si la revalorisation de la valeur du point d'indice est une priorité, d'autres dossiers devront connaître des avancées à Bercy en 2014, avec entre autres:**

- **La revalorisation des frais de déplacement,**
- **Les plans de promotions internes, dont les premiers éléments fournis sont très largement insuffisants,**
- **La revalorisation et l'harmonisation de l'indemnité mensuelle de technicité,**
- **La réévaluation de la subvention repas et des titres restaurant,**

Paris, le 30 Décembre 2013